

Les Mères seules avec enfants représentent 82% des familles mono parentales en France. Les pourcentages c'est bien, mais si je vous dis 2 millions de personnes et 3 millions d'enfants, je pense que c'est bien plus concret.

En France, les mères seules avec enfant représentent jusqu'à 25% de l'ensemble des familles. Les études menées à Montpellier, + spécifiquement dans les quartier politique de la ville nous indiquent que le taux des familles mono parentale est plus important que dans le reste du territoire français. Il monte à 30%.

Les mères isolées ont des conditions de vie moins favorable et sont beaucoup plus confrontées à la précarité et à la pauvreté.

Si la charge mentale des femmes dans le couple reste très lourd en 2024, autant vous dire que celles des familles mono-parentale, ou devrais-je dire des femmes seules avec enfant, peut parfois sembler insurmontable.

M le Maire, dès les premiers mois de votre mandat, vous nous avez invité à prendre en compte la situation de ces familles et avez vous-même pris l'initiative en choisissant certaines mesures : Cantine, sports, culture, mode d'attribution des places en crèche, scolarité et gratuité des transports... Toutes ces mesures sont a même de soulager une partie du poids financier qui pèse sur ces femmes, souvent isolées, du fait de leur mono-parentalité.

Plus tard, vous avez fait publier une tribune où je vous cite vous disiez « Il est temps que cet angle mort des politiques publiques soit dans nos esprits et dans nos actes ».

L'état français, ce gouvernement, ne prend toujours pas la mesure des difficultés rencontrées par ces femmes. Il n'existe aucune politique d'aide spécifique et globale.

Beaucoup de familles monoparentales sont dans une situation de **pauvreté disqualifiante**. L'accumulation des difficultés et des inégalités – économique, socio-professionnels, juridique, médicales... ajouté à la charge mentale quotidienne induit un fort risque de marginalisation et de désaffiliation sociale chez les mères isolées avec des conséquences directes sur l'éducation des enfants. Pour une famille mono parentale, la case loisir, culture se trouve quasiment systématiquement amputée du budget familial après les frais liés aux nécessités vitales. Cette situation concerne les personnes dans une situation d'instabilité professionnelle, vivant des situations de travail à temps partiel, de précarité et de chômage. Elles n'ont pas non plus accès à un réseau de solidarité.

La désaffiliation passe aussi par un effilochement des quelques solidarités que possèdent les parents engagés dans cette dynamique. Le résultat de ce processus va être très dur à vivre pour les familles et créer des situations de grandes souffrances psychologiques.

Alors à fin de pouvoir soulager un peu, nous vous proposons d'offrir à de nombreuses familles mono-parentale de Montpellier un peu de répit, un moment rien qu'à elles, pour elles, tout en faisant en sorte qu'elles puissent se rencontrer, échanger et se détendre, même un instant.

Au mois de juin, nous proposerons une délibération cadre, avec un plan d'actions globales à destination des 17 000 familles mono parentales vivant à Montpellier, mais en attendant nous vous proposons d'adopter cette convention avec l'association 3MTKD, proposant une tarification adaptée aux ressources pour un week-end de 2 jours sur la base Poseïdon.

Fatma Nakib

fatmaN@ecomail.fr

